



La newsletter de janvier 2017

FORUM DES METIERS BOIS

La Maison du Bois organise un forum des métiers de la filière Forêt-Bois le **vendredi 13 janvier**, à destination des collégiens.

Plusieurs entreprises locales seront présentes pour expliquer leurs activités et savoir-faire et proposer des démonstrations. Les centres de formation (Compagnons du devoir, CFA BTP d'Hesdigneul, UFA de Bavay, lycée de Lumbres...) pourront renseigner les jeunes sur les orientations possibles. La journée accueillera également le dispositif « artisan messenger » porté par la CAPEB et l'ADEFI.

Une sensibilisation des collèves a été organisée avec les CIO (Centre d'Information et d'Orientation) de Montreuil sur mer et de St Pol sur Ternoise, permettant à 6 collèves d'organiser le déplacement d'élèves.

Informations et renseignements auprès de la Maison du Bois au 03 21 47 70 21

NUMERIQUE : DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le Syndicat Mixte la Fibre 59-62, qui porte le projet « très haut débit » à l'échelle du Nord Pas de Calais depuis 2014, a annoncé le programme de déploiement de la fibre optique sur le territoire.

La fibre sera apportée à l'ensemble des locaux (particuliers et professionnels) en 6 ans, au lieu des 10 ans initialement annoncés. **D'ici 2022**, l'objectif « la fibre pour tous » sera donc atteint. Le Syndicat Mixte a choisi comme délégataire de service public le groupement **AXIONE / BOUYGUES / MIROVA** : c'est ce groupement qui sera en charge de la construction du réseau et de son exploitation.

Pour les 7 Vallées, le déploiement de la fibre démarrera en 2018. Une participation financière sera demandée à l'intercommunalité à hauteur de **68 € / prise** (au lieu des 168 € précédemment annoncés).

Un film pédagogique sur le Syndicat Mixte et sur le déploiement de la fibre a été réalisé et peut être visionné à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=Nx_uOL81kp4

Informations et documents disponibles sur demande auprès d'Isabelle Barrois : 03 21 03 80 50

NOUVELLE POLITIQUE REGIONALE D'AMENAGEMENT et d'EQUILIBRE DES TERRITOIRES

Le Conseil Régional a mis en place sa nouvelle politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires (PRADET) en juillet 2016, qui se décline en plusieurs dispositifs financiers :

- des fonds dédiés aux dynamiques métropolitaines (territoires bénéficiaires : les pôles métropolitains)
- des fonds d'aides aux projets d'agglomération (territoires bénéficiaires : les communautés d'agglomération et communautés urbaines)
- des fonds d'appui à l'aménagement des territoires (territoires bénéficiaires : les communautés de communes)
- des fonds de redynamisation rurale (territoires bénéficiaires : les communes rurales)

Le Conseil Régional a souhaité organiser une concertation à l'échelle de grands espaces infra-régionaux. Les 7 Vallées, comme le Ternois, font partie de l'espace infra régional littoral, aux côtés du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale et du futur pôle métropolitain Audomarois-Flandres. Un accord-cadre stratégique doit être signé à cette échelle au cours du 1^{er} semestre 2017.

Les projets d'investissements prévus en 2017 et 2018 doivent être identifiés dès que possible pour être positionnés et instruits dans le cadre de cette nouvelle politique.

Informations auprès d'Isabelle Barrois au 03 21 03 80 50

CEREMONIES DE VŒUX DES CHAMBRES CONSULAIRES

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise une réception à l'occasion du Nouvel An le **jeudi 12 janvier dès 19h à la pépinière 7 Vallées Entreprises à Beaurainville**, pour échanger sur les actualités de l'artisanat.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Hauts de France (issue de la fusion de la CCI Côte d'Opale et de la CCI Littoral Normand Picard) organise sa cérémonie de vœux le **mercredi 25 janvier à 18h à Boulogne sur mer**.

Maison du Bois
34 route d'Hesdin
62770 AUCHY LES HESDIN



Tel 03 21 03 80 50
Fax 03 21 47 70 22
www.paysdes7vallees.fr